



Mairie de
Gretz-Armainvilliers

Envoyé en préfecture le 02/12/2020

Reçu en préfecture le 02/12/2020

Affiché le 25/11/2020



ID : 077-217702158-20201124-02020_63-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Conseil municipal du 24 novembre 2020

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 26	Conseillers absents : 1
Conseillers ayant donné pouvoir : 2	Votants : 28	

Date de la convocation : 16 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 24 novembre à vingt heures trente-cinq minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de la Culture et des Loisirs, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Mylène ROUSSEL

Étaient présents les conseillers municipaux ci-après :

Mmes – MM. GARCIA ROBIN Jean-Paul - MONGIN Claude - SPRUTTA-BOURGES Nathalie - GIOVANNONI Patrick - LENOIR Isabelle - MASSON Isabelle - SEVESTE Arnaud - DA SILVA PEREIRA Harmonie - ROUSSEL Mylène - DIGUET Thierry - ZUCCOLO Isabelle - DEVAUCHELLE Marie-Paule - PROD'HOMME Isabelle - BADOZ-GRIFFOND Yvonne - BENOIT Dominique - BOURSIEZ Frédéric - LALLEMANT Sylvie - RENAUDET Denis - DANSOU Viviane - OFFROY Patrick - CRISINEL Morgane - CHOLLET Philippe - BENARD Sandie - HASCOET Alexandre - ALBU Angélique - VACHER Gérard.

Formant la majorité des membres en exercice.

Avaient donné pouvoir :

M. BOURDEILLE Christian à Mme LENOIR Isabelle
M. USSEGLIO-VIRETTA Guy à M. BENOIT Dominique

Était absent : M. MATHEROT Olivier

DÉLIBÉRATION N° 02020_63 Tarif de l'étude surveillée - Année 2021

ENTENDU l'exposé de M. Claude MONGIN, Adjoint au Maire, délégué aux Affaires scolaires, à l'enfance et au personnel communal, relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'étude surveillée ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer le tarif de l'étude surveillée ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

FIXE le tarif journalier de l'étude surveillée, à compter du 1^{er} janvier 2021, à 1,90 euro.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul GARCIA ROBIN



